

DOSSIER DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM PERSONNE
MAJEURE UNIQUEMENT

Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h00 – 13h30 à 17h30

Le jeudi de 12h à 19h et le samedi de 9h à 12h

(Dépôt du dossier en semaine et sur rendez-vous uniquement)

Service du Guichet Unique – Etat civil
Tél. 01.39.22.55.26

Courriel : etatcivil@ville-poissy.fr

Vous êtes : **Nom :** _____ **Prénom :** _____

Majeur : La présence du demandeur est obligatoire

Vous n'avez pas à justifier de l'intérêt légitime de la demande

I) COPIE INTÉGRALE DES ACTES CONCERNÉS
PAR LE CHANGEMENT DE NOM (moins de 3
mois au dépôt du dossier)

- Copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur
- Copie intégrale de l'acte de naissance du conjoint ou partenaire de PACS
Si l'intéressé(e) est (marié(e), veuf(ve) ou pacsé(e)
- Copie intégrale des enfants de l'intéressé(e)

1) Pour les Français(es) né(es) à l'étranger, l'acte doit être demandé au : Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat Civil - 44941 Nantes Cedex 09
Internet :

www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.htm/

2) Pour les apatrides et les réfugié(es) politiques, l'acte doit être demandé à : L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides - 201, rue Carnot - 94136 Fontenay-sous-Bois cedex – Tél : 01 58 68 10 10

3) Pour les personnes de nationalité étrangère, l'acte doit être demandé à : La commune du lieu de naissance dans le pays d'origine, traduit par un traducteur assermenté près d'une Cour d'Appel Française ou par leur consulat. L'acte doit dater de **moins de 6 mois** au dépôt du dossier.

II) UNE PIÈCE D'IDENTITE

- Carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte de résident, (**Original et copie**)
- Double nationalité : Fournir la copie d'un document d'identité pour chaque nationalité (**Original et copie**)

III) JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 3 mois
(original et photocopie)

Pour les personnes hébergées chez leurs parents ou chez un tiers :
Une attestation sur l'honneur d'hébergement avec le justificatif de domicile de l'hébergeant et une copie de sa pièce d'identité.

Exemple de pièces acceptées : Titre de propriété, relevé de charges de copropriété, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer récente (**non manuscrite**), quittance ou facture gaz, électricité, téléphone (**sauf téléphone mobile**), assurance logement, attestation de sécurité sociale...

IV) EXCEPTIONS

- Nationalité Etrangère : Fournir un certificat de coutume
- Si l'acte de naissance étranger unique : Fournir une attestation de l'ambassade.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

(Personne majeure)
Article 60 du code civil

Je soussigné(e) :.....
Prénom(s)⁽¹⁾ :.....
NOM :.....
Né(e) le :.....
À (ville, pays) :.....
De nationalité :.....
Adresse :.....
Courriel :.....
N° de téléphone :.....

Demande à me nommer désormais :

Nom :.....

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil ⁽²⁾ listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom demandé aura une incidence sur ces actes :

Mon acte de naissance : Naissance le.....à.....

Mon acte de mariage (le cas échéant) : Mariage le.....à.....

L'acte de naissance de mon conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :.....

Prénom(s) du conjoint :.....

Date et lieu de naissance (ville, pays du conjoint) :.....

L'acte de naissance de mon partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :.....

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :.....

L'acte de naissance de mon/mes enfants (le cas échéant)

Premier enfant

Nom :.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance (ville, pays) :.....

Deuxième enfant

Nom :.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance (ville, pays) :.....

Troisième enfant

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance (ville, pays) :

Je suis de nationalité étrangère ⁽⁷⁾ et je joins à la présente demande, un certificat de coutume précisant le contenu de ma loi personnelle en matière de changement de nom.

Je suis informé que la décision de changement de nom prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procéderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de nom auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du déclarant :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende à le fait :

1) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2) De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3) De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁽¹⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans votre acte de naissance, dans l'ordre présentement établi

⁽²⁾ Joignez une copie intégrale en original, des actes de l'état civil dont il est demandé la modification, ainsi qu'une photocopie du/des livret(s) de famille

Si vous avez plus de 3 enfants merci de joindre une page supplémentaire à la demande

⁽³⁾ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée